 **Entrevue du 02 mars 2018 avec M Nicolas REVEL Directeur Général de la CNAMTS.**

Le Directeur Général de la CNAMTS s’est rendu à l’inauguration de la CPAM de Valence.

A cette occasion, les représentants CGT des CPAM de la région Rhône Alpes ont sollicité une entrevue.

6 CPAM étaient représentées : l’Ain, l’Ardèche, la Drome, l’Isère, la Loire et la Savoie.

Un tour de table a été effectué, nous avons exposé nos revendications, nos inquiétudes.

**CPAM 26** :

Maxime Martin, DS de la CPAM de Valence, a reçu la délégation régionale avec force convivialité. Lors de son intervention, il a évoqué les fermetures du back office de CREST  / ROMANS  / MONTELIMAR.

Cette décision va dans la continuité de la nouvelle COG c'est à dire la diminution au mètre carré par agents.

**CPAM 07 :**

Concernant l’Ardèche, bien qu’ils partageaient les revendications des autres CPAM, leur intervention avait pour but d’obtenir les ETP promis pour faire fonctionner correctement l’installation de la PFS/ ligne PS, soit 12 ETP CDI.

Leur demande a bien été entendue. Les élus CGT de la CPAM de l’Ardèche ont eu la confirmation que l’embauche de personnels serait bien **en CDI** sur une base de **10 à 12 ETP**. Une concertation doit avoir lieu avec leur Direction pour statuer sur le nombre.

Cette entrevue confirme que la Direction Générale poursuit son objectif de démantèlement de notre Protection Sociale. M REVEL considère que l’action de TRAM est menée correctement, qu’elle apporte aux assurés sociaux un confort de gestion dans leur quotidien, mais a conscience que des pertes d’emplois sont constatées dans nos organismes, c’est le prix à payer !!

A méditer !!

**CPAM 38 :**

Pour la CPAM de l’Isère les élus CGT regrettent les effets négatifs du TRAM et des différentes réorganisations, tant au niveau des agents de la CPAM qu'au niveau  de la qualité de service rendue aux assurés. Ils ont clairement fait remonter à M. Revel, que les agents en Isère, qui ont dû changer d’activité dans le cadre du TRAM, déplorent le manque de formation.

D’autre part, ils sont très inquiets concernant le pic des départs en retraite qui débute tout juste en Isère alors que la nouvelle COG prévoit environ 7000 surpressions de postes.

M. REVEL se félicite du TRAM et estime que cela a permis de maintenir des caisses de petite taille ouvertes et à l’heure de la dématérialisation constate que le nombre d’ouverture de compte Ameli a augmenté. Les représentants du personnel l’ont interpelé quant à la pertinence de la création d’un compte Ameli pour commander une carte grise ! Le Directeur général de la CNAM n’a pas semblé « au courant » de cette pratique !

Les élus CGT de l’Isère déplorent la casse progressive de notre organisme de sécurité sociale qui n’est plus à l’image du CNR.

Ils ont demandé si oui ou non les salariés du crédit agricole allaient intégrer le régime général,  Monsieur Revel n’a aucune information en ce sens.

**CPAM 42 :**

Pour la CPAM de la Loire, les représentant du personnel CGT ont abordé les fermeture d'agence et d'accueil ainsi que le regroupement de services qui génèrent une dégradation du service rendu aux usagers et des risques psycho sociaux pour les agents très mal gérés. (Restructuration interne à la CPAM de la Loire comme Horizon 2020). La fermeture des accueils peut elle être en adéquation avec une politique responsable de l'environnement?

Les élus ont également dénoncé les agissements de la Direction de la CPAM de la Loire, qui privilégie le pistage des salariés et gaspille les moyens humains et financiers au détriment des conditions de travail et du temps consacré à  l'usager. Ils ont demandé si cette politique était une directive nationale.

**CPAM 73 :**

Les élus de la CPAM de Chambéry, ont eux évoqué de nombreux sujets :

* L’état de santé des agents d’accueil « agés » qui vont partir prochainement à la retraite ou qui sont déjà parti. 2 AVC sur Jaurès en 2017 et 1 tumeur au cerveau en 2018, sans compter depuis 10 ans 2 décès (1 tumeur au cerveau, un problème cardiaque) et un avc sur des agents en service.
* Sur Jaurès, 2 congés mater en juin qui seront remplacés par des CDD à former. Les agents sont fatigués de toujours former.
* Nombre de postes insuffisant dans les accueils puisqu’il faut intervenir sur 2 centres : Chambéry/Aix et Albertville/Moutiers.
* Le pôle sol qui doit déménager sur AIX sans compensation financière pour l’instant.
* Les turn-over au pôle PE d’Albertville : 7 départs sur 22 embauches en 2 ans. Idem : fatigue des agents chargés de la formation.
* Blocage des agents sur un poste pendant 3 ans avant de pouvoir postuler ailleurs.
* Suppression de certains contrats à temps partiel.
* Manque de techniciens aux AT, à la GDB et ailleurs.

**CPAM 01 :**

Les élus de la CPAM de l’Ain ont, quant à eux été plus généralistes. Ils ont essentiellement abordé la politique salariale menée par la CNAM, et ont réclamé une revalorisation de toutes les pesées d’emplois.

**CPAM 69 :**

Ne pouvant être présente, la CPAM du Rhône a transmis un courrier à M.Revel qui traitait essentiellement de la non-revalorisation de la valeur du point et des nombreuses interrogations liées à la mise en place de « l’entreprise libérée ».

Après avoir écouté avec attention toutes les interventions, M.Revel est intervenu, et … il assume tout ou presque. Il a commencé par se dédouaner des actions menées par les Directions de caisse :

« Il ne peut pas répondre sur les lignes managériales des directions, juste sur ce qui relève de la CNAM » !

Il assume son poste et selon lui il n’y a pas de baisse de la qualité de service ! Les enquêtes de satisfaction le prouvent !!

Selon lui, les administrations publiques qui doivent réduire, **grâce** au numérique

Le ressenti est plus nuancé que ce qui est dit par les élus CGT, (comme toujours la CGT exagère !)

Il assume complètement Tram, qui s’est mis e place selon lui e concertation et qui préserve la maillage territorial ! Le but n'est pas une régionalisation, mais un équilibrage entre petites et grosses caisses, même si il y a quelques ETP perdus dans la bataille, l’important n’est pas là ! Et oui, il nous dit clairement que nous ne sommes que des pions !

Bref, tout cela est pour la CNAM la marche normale de l’adaptation au numérique ! La petite phrase :

« Quand on en sera à ne faire que de la prestation, on pourra le faire depuis Bombay ou Dubaï »

Selon lui, les fermetures d'accueil sont une évolution demandée par les assurés, qui n’ont plus besoin de l’assurance maladie de la même façon qu’avant : moins d'appels, moins d'accueil, plus d'Améli !

Ben oui quoi, si tu veux moins de chirurgie orthopédique, tu coupes la jambe non ?

Pour conclure, il est clair que nos dénonciations et revendications ne sont pas entendues car la CNAM, qui s’appuie essentiellement sur les résultats du Baromètre Social Institutionnel (BSI) pour juger des conditions de travail des agents et les diverses statistiques!

Certes, M.REVEL nous a écouté jusqu’au bout, mais lorsque nous lui avons demandé la revalorisation de tous les niveaux, il nous a dit de « demander au général Gamelin »(cf intervention cpam 01). Nous lui avons rappelé que ce général était décédé !

Ironie, cynisme ou mépris… à vous de juger…